
L'ANALYSE DU BILAN

2.1. BILAN FONCTIONNEL :

Le bilan de l'entreprise est un état de synthèse établi à la fin de chaque exercice et qui regroupe dans une première partie appelée : Actif; les valeurs de l'ensemble des biens de l'entreprise; et dans une deuxième partie l'ensemble des fonds utilisés pour financer cet actif, c'est le Passif du bilan.

Le plan comptable 1975 privilégiait la présentation classique de l'actif et du passif du bilan par ordre de liquidité et d'exigibilité croissantes, et distinguait les créances et les dettes à plus et moins d'un an. La nouvelle conception fonctionnelle, qui se veut davantage managériale, considère l'entreprise comme un portefeuille d'emplois et de ressources, qui est la traduction des choix de gestion du chef d'entreprise. Ainsi les éléments d'actif et de passif seront-ils classés par nature, en fonction du cycle d'exploitation, d'investissement et de financement, et non plus par rapport à leur échéance.

Comme il n'existe aucune norme rigoureuse, deux types de présentation du bilan sont possibles en fonction des préférences des analystes financiers ; le bilan comptable fonctionnel et le bilan financier ou bilan liquidité.

Le bilan permet de visualiser à un moment donné l'état des emplois et des ressources de l'entreprise, c'est-à-dire ce qu'elle détient et ce qu'elle doit. En analyse financière, le bilan a toujours constitué un document essentiel pour l'appréciation de la solvabilité et de l'équilibre financier de l'entreprise.

2.1.1. Le Passif :

Regroupe la totalité des fonds utilisés par l'entreprise, il est constitué de l'ensemble des sources de financement qui permettent à l'entreprise de financer son patrimoine et son activité.

Le P.C.M distingue trois grandes classes dans le passif d'un bilan :

a- Le financement permanent qui comporte cinq rubriques :

- Les capitaux propres ;
- Les capitaux propres assimilés ;
- Les dettes de financement ;
- Les provisions durables pour risques et charges ;
- Les écarts de conversion passif sur éléments non circulants.

Les capitaux propres

Les capitaux propres de l'entreprise constituent la mesure comptable de son patrimoine juridique. Ils correspondent aux apports successifs des associés (capital social, primes d'émission, de fusion et d'apport), aux écarts de réévaluation, aux reports à nouveau et aux résultats nets en instance d'affectation, aux réserves diverses et au résultat net de l'exercice.

Les capitaux propres assimilés :

Ils comprennent les subventions d'investissement et les provisions réglementées.

Les subventions d'investissement reçues par l'entreprise lui permettent d'acquérir ou de créer des immobilisations ou de financer des activités à long terme.

Les provisions réglementées ne répondent pas aux critères classiques des provisions, et leur comptabilisation relève de l'application des dispositions réglementaires ou légales.

Les dettes de financement :

Il s'agit de dettes relatives au financement de l'entreprise, sans lien direct avec son activité. Les dettes de financement comprennent d'une part les emprunts obligataires qui, en raison de barrières institutionnelles, ne sont réservés qu'aux grandes sociétés, et d'autre part les autres dettes de financement (emprunts auprès des établissements de crédit, billets de fond, etc.).

Les provisions durables pour risques et charges :

Il s'agit de provisions destinées à faire face à des risques ou à des charges, dont le délai de réalisation est supérieur à un an à la date de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion passif sur éléments non circulants :

A l'inverse des écarts de conversion actif qui constituent des pertes latentes, les écarts de conversion passif correspondent à des profits latents sur des créances immobilisées et sur des dettes de financement.

b- Le passif circulant (hors trésorerie)

Le passif circulant (hors trésorerie) regroupe les dettes du passif circulant (fournisseurs et comptes rattachés, personnel, organismes sociaux, état, comptes d'associés, etc.), les autres provisions pour risques et charges dont le délai de réalisation est inférieur ou égal à un an, et les écarts de conversion actif sur éléments circulants.

c- La trésorerie – passif :

La trésorerie – passif regroupe les crédits d'escompte, les crédits de trésorerie et les soldes bancaires créditeurs, qui constituent globalement des sources de financement à court terme.

Il y a lieu de relever l'originalité du poste « crédits d'escompte » qui enregistre le montant nominal des effets remis à l'escompte, et qui permet d'avoir une vue objective de l'ensemble du financement à court terme dont dispose l'entreprise.

2.1.2. L'Actif :

Est la partie du bilan où sont comptabilisées les valeurs de tous les éléments qui constituent le patrimoine de l'entreprise.

Le Plan Comptable Marocain distingue trois grandes classes dans l'actif d'un bilan :

a- L'actif immobilisé qui est divisé en cinq rubriques :

- Les immobilisations en non-valeurs ;
- Les immobilisations incorporelles ;
- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations financières ;
- Les écarts de conversion actif sur éléments non circulants.

***Les immobilisations en non-valeurs :**

Il s'agit des frais préliminaires, des charges à répartir sur plusieurs exercices, et des primes de remboursement des obligations. Les primes de remboursement des obligations correspondent à la différence entre la valeur de remboursement et le prix d'émission des obligations, et représentent un surcroît de rémunération pour l'obligataire.

***Les immobilisations incorporelles :**

Elles comprennent :

- Les immobilisations en recherche et développement ;
- Les brevets, marques, droits et valeurs similaires ;
- Le fonds commercial ;
- Les autres immobilisations incorporelles.

***Les immobilisations corporelles :**

Elles comprennent :

- Les terrains ;
- Les constructions ;
- Les installations techniques, matériel et outillage ;
- Le matériel de transport ;
- Le mobilier, matériel de bureau et aménagements divers ;
- Les autres immobilisations corporelles (cheptel, etc.) ;
- Les immobilisations corporelles en cours.

***Les immobilisations financières :**

Elles se composent des éléments suivants :

- Prêts immobilisés ;
- Autres créances financières (titres immobilisés, dépôts et cautionnements versés, etc.)
- Titres de participation ;
- Autres titres immobilisés.

Les titres de participation sont des titres que l'entreprise détient de façon durable, en vue d'exercer une influence ou un contrôle sur la société émettrice.

L'analyse des titres de participation renseigne très utilement l'analyste financier sur la stratégie de croissance externe poursuivie par l'entreprise.

***Les écarts de conversion actif sur éléments non circulants :**

Ces écarts correspondent à la différence entre la valeur des créances et des dettes libellées en monnaie étrangère, converties en dirhams, sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture et le dernier montant comptabilisé. L'écart de conversion actif constitue pour l'entreprise une perte latente, qui correspond à une diminution des créances immobilisées ou à un accroissement des dettes de financement.

b - L'actif circulant hors trésorerie :

L'actif circulant hors trésorerie comporte les stocks, les créances de l'actif circulant, les titres et valeurs de placement et les écarts de conversion sur éléments circulants.

Les stocks :

Il s'agit de stocks de marchandises pour les entreprises commerciales, alors que pour les entreprises industrielles, il s'agit des stocks de matières et fournitures consommables, de produits en cours, de produits intermédiaires et résiduels et de produits finis.

Les créances de l'actif circulant :

Elles concernent :

- Les fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes ;
- Les clients et comptes rattachés ;
- Le personnel débiteur ;
- L'Etat débiteur ;
- Les comptes d'associés débiteurs ;
- Les autres débiteurs ;
- Les comptes de régularisation actif.

Les écarts de conversion actif (éléments circulants) :

A l'instar des écarts de conversion actif examinés plus haut, ces écarts constituent des pertes de change latentes sur des créances de l'actif circulant (minoration de recouvrements probables) et sur des dettes du passif circulant (majoration de règlements probables).

Titres et valeurs de placement :

Les titres de placement sont acquis par l'entreprise en vue de réaliser un gain rapide, en général à moins d'un an (actions, obligations, bons de caisse, bons du trésor, etc.). Ces titres représentant de la trésorerie virtuelle, l'analyste financier doit s'assurer de leur négociabilité et de leur liquidité.

c- La trésorerie – actif :

La trésorerie – actif représente l'ensemble des moyens de règlement dont dispose l'entreprise, c'est-à-dire :

- Chèques et valeurs à encaisser ;
- Banques, trésorerie générale et chèques postaux débiteurs ;
- Caisses, régies d'avances et accreditifs.

→ Le bilan fonctionnel du Plan Comptable Marocain

Un bilan est dit fonctionnel lorsque les éléments actifs et passifs sont classés d'après leurs fonctions (financement, investissement et exploitation)

La présentation fonctionnelle retenue par les **auteurs du P.C.M** permet de dégager les grandes masses du bilan en répondant aux deux questions suivantes :

- D'où vient l'argent? (De ressources stables?, De la trésorerie-passif?).
- Où va l'argent? (Pour financer des emplois stables? Pour financer des actifs d'exploitation?)

Bilan fonctionnel

- Actif immobilisé	- Financement permanent
- Actif - circulant (H.T)	- Passif circulant (HT)
- Trésorerie / Actif	- Trésorerie / passif.

Cette présentation fonctionnelle du bilan est calquée sur le découpage retenu par le P.C.M qui permet de calculer le fonds de roulement fonctionnel (FRF), le besoin de financement global (B.F.G) et la trésorerie nette.

2.2. La relation de l'équilibre financier :

L'équilibre financier d'une entreprise est apprécié par l'étude de la relation entre le fonds de roulement (FR), le besoin de financement global (BFG) et la trésorerie nette.

2.2.1. Le fonds de roulement :

Le FR est un solde qui traduit la cohérence du financement structurel de l'entreprise. Selon l'approche retenue, il peut être défini de deux manières:

$\begin{aligned} * FR \text{ fonctionnel} &= \text{Financement permanent} - \text{Actif immobilisé} \\ * FR \text{ financier} &= \text{Capitaux propres} + \text{DLMT} - \text{Actif immobilisé net} \end{aligned}$

Le FR doit en principe être positif, lorsqu'il est négatif cela veut dire que l'entreprise ne finance pas la totalité de ses emplois stables avec des ressources stables; ce qui constitue un déséquilibre.

2.2.2. Le besoin de financement global ou le besoin en fonds de roulement :

Quant au BFG, il n'a véritablement de sens que dans une optique fonctionnelle, il représente le besoin de financement généré par le cycle d'exploitation de l'entreprise, il se calcule ainsi qu'il suit selon l'approche retenue :

$$\text{BFG} = \text{Actif circulant HT} - \text{Passif circulant HT}$$

$$\text{BFR} = \text{Stocks} + \text{créances (à moins d'un an)} - \text{dettes à CT}$$

Ce BFR global peut être scindé en deux composantes : un BFR d'exploitation limité aux seuls éléments strictement liés à l'activité économique de l'entreprise et un BFR hors exploitation regroupant les éléments hors exploitation.

2.2.3. La trésorerie nette (T. Nette) :

- En fin, la trésorerie traduit le solde suivant :

$$\text{Trésorerie Nette} = \text{Trésorerie Actif} - \text{Trésorerie Passif}$$

Ou

$$\text{Trésorerie Nette} = \text{FR} - \text{BFG}$$

Cette relation constitue d'abord une identité comptable qui se déduit de l'égalité entre le passif et l'actif du bilan, toute fois elle a une signification financière importante.

=> Lorsque $\text{FR} > \text{BFG}$, la trésorerie est importante.

L'entreprise finance son BFG avec des ressources stables (sous l'hypothèse que le $\text{FR} > 0$). C'est plutôt une bonne situation, mais il faut veiller à ce que le niveau de la trésorerie ne soit pas très élevé.

=> Lorsque le $\text{FR} < \text{BFG}$, la trésorerie est négative. L'intégralité du BFG n'est pas financée par des ressources stables. L'entreprise fait recours à des crédits bancaires à court terme pour financer une partie de son BFG, cela ne constitue pas une mauvaise situation en soi, à condition que la rotation des créances et dettes d'exploitation permette de faire face aux remboursements des concours bancaires courants.

=> En fin on pourrait dire que l'optimum est une situation où la trésorerie est nulle. ($\text{FR} = \text{BFG}$). Le financement du BFG est juste couvert par des ressources stables.

EXERCICE D'APPLICATION

Soit le bilan de la société « CASA FLEURE » au 31-12-2002 avant répartition du résultat

ACTIF	Montants nets	PASSIF	Montants nets
Actif immobilisé		Financement permanent	
Immo en non-valeurs		Capitaux propres	
Frais préliminaires	15 000	Capital social	280 000
Immo corporelles		Réserves	10 000
Terrains	90 000	Résultat	16 000
Matériel de transport	81 000		
I T M et outillages	50 000		
Ecart de conversion/ actif	5 000	Dettes de financement	
		Autres dettes de financement	20 000
Actif circulant		Passif circulant	
Stocks de m/ses	60 000	Fournisseurs et comptes rattachés	20 000
Clients et comptes rattachés	50 000	Créditeurs divers	12 000
Trésorerie Actif		Trésorerie passif	
Banque	10 000	Crédit de trésorerie	3 000
Total actif	361 000	Total passif	361 000

Travail à faire

- Etablir le bilan condensé en valeurs et en pourcentages
- Calculer le FR fonctionnel, le BFG et la Trésorerie Nette

CORRECTION

Bilan Condensé

Actif	Valeurs	%	Passif	Valeurs	%
Actif immobilisé	241 000	66,76	Financement permanent	326 000	90,30
Actif circulant HT	110 000	30,47	Passif circulant HT	32 000	08,86
Trésor/actif	10 000	2,77	Trésor/passif	3000	0,84
<i>Total</i>	361 000	100	<i>Total</i>	361 000	100

- Calcul du FR Fonctionnel, BFG et la trésorerie Nette :

→ FR Fonctionnel = Financement permanent - Actif immobilisé

$$\text{FR Fonctionnel} = 326\ 000 - 241\ 000 = 85\ 000\ \text{dh}$$

→ B F G = Actif circulant HT - Passif circulant HT

$$\text{BFG} = 110\ 000 - 32\ 000 = 78\ 000\ \text{dh}$$

→ Trésorerie Nette = Trésor/Actif - Trésor/Passif
Ou FR - BFG

$$\text{T/Nette} = 10\ 000 - 3000 = 7000\ \text{dh}$$

$$\text{Ou } 85\ 000 - 78\ 000 = 7000\ \text{dh}$$

2.3. LA PHILOSOPHIE DES RECLASSEMENTS ET RETRAITEMENTS A EFFECTUER :

Avant de procéder au reclassement des postes du bilan, il convient de s'interroger sur l'optique selon laquelle sera conduit le diagnostic financier. A ce niveau, on oppose l'analyse fonctionnelle à l'analyse liquidité (patrimoniaire). L'analyse fonctionnelle regroupe les différents éléments du bilan selon leur place dans les cycles fondamentaux de l'entreprise. Quant à l'analyse liquidité (financière), elle procède d'une autre logique, les éléments de l'actif sont regroupés et classés dans un ordre de liquidité croissante alors ceux du passif le sont dans un ordre d'exigibilité croissante.

Le bilan du P.C.M est établi selon une approche fonctionnelle et ne nécessite pratiquement aucun reclassement lorsqu'on adopte cette approche pour le diagnostic. Cependant, pour certains auteurs, il convient de retraiter certains engagements hors bilan tel que : le crédit bail des immobilisations d'exploitation, alors que pour d'autres, ce retraitement ne se justifie que sil le diagnostic est conduit sous une hypothèse de continuité de l'exploitation, car dans le cas de cessation d'activité, il n'est pas opportun d'effectuer ce retraitement puisque l'entreprise ne peut pas céder les biens en crédit bail qui ne lui appartiennent pas.

A notre sens, et pour ce qui suit, il faut remarquer que les retraitements ne constituent pas une fin en soi ; leur nombre et leur nature dépendent essentiellement de l'objectif du diagnostic, en effet, il convient de garder présent à l'esprit l'objectif visé et d'éviter de procéder à des retraitements pour le plaisir d'en faire. De plus lorsqu'ils sont nécessaires, les retraitements doivent préférer la simplicité à la sophistication. Les retraitements proposés dans ce chapitre ne doivent pas être considérés comme impératifs et obligatoires dans toutes les situations; selon les cas, tel élément peut ne pas être retraité ou l'être d'une façon différente de celle qui sera indiquée dans ce chapitre au terme duquel nous ne dresserons pas une liste exhaustive des retraitements effectués par les analystes financiers, car chaque organisme d'analyse financière et chaque analyste, à la limite, dressent les listes de leurs retraitements.

2.4. L'ANALYSE DU BILAN :

Avant de procéder à l'analyse du bilan et au retraitement de certains postes qui y figurent, il convient de s'interroger sur l'optique selon laquelle sera conduit le diagnostic financier (L'optique fonctionnelle ou l'optique financière).

Signalons que quelle que soit l'optique, l'analyse d'un Bilan nécessite la maîtrise d'un certain nombre de concepts, nécessite une méthode d'approche et nécessite surtout une certaine expérience et un certain bon sens (savoir lire un bilan, savoir interpréter la situation patrimoniale passée et future).

L'objectif est d'aboutir à un diagnostic permettant une vision claire de la santé économique et financière de l'affaire : tout diagnostic financier doit être conclu par une appréciation aussi nette et précise que possible.

Les éléments de l'actif et de passif du bilan peuvent être regroupés selon deux optiques :

- *Une optique fonctionnelle* qui considère l'entreprise comme une porte-feuille globale d'emplois et de ressources, le classement des différents postes est alors effectué selon

leurs fonctions qui correspondent aux trois cycles : investissement, financement et exploitation. C'est l'optique privilégiée par le Plan Comptable Marocain.

- **Une optique financière** qui considère les risques de l'entreprise liés à l'endettement et au manque de liquidités et pouvant conduire à la cessation de paiement. C'est l'optique qui classe les éléments d'actif par ordre de liquidité croissante et les postes du passif par ordre d'exigibilité croissante.

L'analyse financière appelée également diagnostic financier demande une étude de certains postes du bilan comptable (fonctionnel) afin **d'opérer des reclassements et des retraitements** qui aboutissent à un bilan fonctionnel (bilan comptable retraité) dans l'approche **fonctionnelle** et à un bilan financier dans l'approche **financière** (patrimoniaire).

En effet, alors que le bilan fonctionnel (bilan comptable retraité selon l'approche fonctionnelle) est établi dans une optique de continuité d'exploitation, le bilan financier (bilan comptable retraité selon l'approche financière) est établi dans une optique de liquidation de l'entreprise. Il faut signaler que les logiques de chaque approche ne sont pas exclusives l'une de l'autre mais sont plutôt complémentaires.

2.4.1. L'optique financière (patrimoniaire) :

Le bilan financier également appelé bilan liquidité, est à la base de l'analyse financière d'une entreprise, il permet en reclassant les postes du bilan selon leur liquidité à l'actif et selon leur exigibilité au passif, de porter un jugement sur **la solvabilité** de l'entreprise étudiée. L'objectif du bilan financier est de faire apparaître le patrimoine **réel** de l'entreprise et d'évaluer le risque de non-liquidité de celle-ci.

Qu'est ce que la liquidité?

C'est la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes **à moins d'un an** à l'aide de son actif circulant **à moins d'un an**.

La poursuite de cet objectif explique les corrections (**retraitements**) qui doivent être apportées au bilan fonctionnel (comptable) pour obtenir **le bilan financier**.

Le bilan fonctionnel (comptable) est différent du bilan financier dans la mesure où :

- Le bilan fonctionnel est établi dans une optique de **continuité d'exploitation** ; Alors que

- Le bilan financier est établi dans une optique de **liquidation** de l'entreprise (de cessation d'activité).

2.4.1.1. Les principaux reclassements et retraitements à effectuer :

L'analyse financière à partir des documents comptables est rendue parfois difficile du fait de la divergence entre la logique comptable ou fiscale et la logique financière pour le passage du bilan comptable résolument fonctionnel (**bilan du P.C.M**) à un bilan financier ou bilan liquidité, il **convient pour l'analyste financier** de procéder à certains retraitements et /ou classements de créances et de dettes pour améliorer la qualité de l'information bilantielle et l'adapter aux impératifs de l'analyse et du diagnostic financiers.

REMARQUE : *Les retraitements et reclassements examinés ci-après découlent plus de l'application de principes de bon sens que du respect de normes bien établies ou d'une doctrine.*

→ **A RETENIR :**

***: Les principaux retraitements à effectuer (Selon l'approche financière) :**

ACTIF :

1- Actif immobilisé

Total de l'actif immobilisé (**en valeurs nettes**)

A retrancher de l'actif immobilisé

(-) Actifs fictifs¹ {

- * Immobilisations en non-valeurs
 - Frais préliminaires
 - Primes de remboursement des obligations
 - Charges à répartir /exercices
- * Ecart de conversion actif sur éléments durables (si aucune provision n'a été constituée).

(-) Les immobilisations financières à moins (θ) d'un an : (Prêts à moins d'un an).

(-) moins values / immobilisations

A ajouter à l'actif immobilisé

⊕ Plus-values / immobilisations

⊕ Stock outil

⊕ Actif circulant à plus d'un an (créances à ⊕ d'un an).

2- Actif circulant (HT) (en valeurs nettes)

Total de l'actif circulant HT (net).

A retrancher de l'actif circulant HT :

(-) Stock outil²

(-) Ecart de conversion actif éléments circulants (si aucune provision n'a été constituée)

(-) Moins values / Eléments circulants

(-) Actif circulant à plus d'un an (créances à plus d'un an).

(-) Titres de valeurs de placement facilement cessibles

A ajouter à l'actif circulant HT :

⊕ Les immobilisations (prêts à moins d'un an)

⊕ Plus values / actif circulant (/ T.V.P)

3- Trésorerie / Actif

⊕ Titres de valeurs de placement facilement cessibles

¹Un actif fictif est un actif dont la valeur réelle est nulle, ce qui explique le retraitement effectué

² Est un stock de réserve que l'entreprise doit garder- en permanence- pour une éventuelle rupture de stock, on l'appelle également le stock outil.

PASSIF :

I- Capitaux propres

Total capitaux propres

A ajouter aux capitaux:

- ⊕ Plus values / actif total
- ⊕ Ecart de conversion / passif (éléments durables et circulants).
- ⊕ Provision sans objet nette d'impôt latent

A retrancher des capitaux propres :

- (-) Actifs fictifs (immobilisations en non-valeurs ⊕ Ecart de conversion /actif «éléments durables et circulants»).
- (-) Dividendes (partie du résultat distribué)
- (-) moins values /actif total

II- Dettes à long et moyen terme (D.L.M.T)

Total dettes de financement

A ajouter aux dettes de financement

- ⊕ Dettes du passif circulant HT à plus d'un an

A retrancher des dettes de financement

- (-) Dettes de financement à moins d'un an
- (-) Provisions pour risques sans objet
- (-) Ecart de conversion / passif (éléments durables)^(*).

III- Dettes à court terme :

Total Passif circulant HT

A ajouter au passif circulant HT

- ⊕ Dividendes
- ⊕ Impôt latent / provision pour risques sans objet
- ⊕ Dettes de financement à moins d'un an

A retrancher du passif circulant HT

- (-) Dettes du passif circulant à plus d'un an
- (-) Ecart de conversion /passif (éléments circulants)^(*)

IV- Trésorerie passif

^(*) Signalons que l'écart de conversion passif représente un gain latent que la loi fiscale oblige les entreprises à l'intégrer dans le bénéfice imposable (ce qui explique le retraitement effectué), cependant d'un point de vue financier et par application du principe de prudence, l'analyste financier doit éliminer «l'écart de conversion passif » (éléments durables ou éléments circulants) en l'annulant par la contre passation des écritures comptables qui ont donné sa naissance (revenir à la situation initiale).

Remarque : La Fiscalité différée et latente.

Dans le cadre de l'analyse du bilan selon l'approche financière (patrimoniale), certaines analystes financiers recommandent de prendre en considération la fiscalité **différée** des subventions d'investissement et des provisions réglementées et la fiscalité **latente** des provisions pour risques et charges.

D'un point de vue financier l'imposition différée des subventions et des provisions réglementées doit être prise en compte. La dette fiscale correspondante sera assimilée, en fonction de son échéance à plus ou moins d'un an soit aux dettes de financement, soit au passif circulant hors trésorerie. La fraction nette d'impôt sera incorporée aux fonds propres.

Concernant la fiscalité latente sur les provisions pour risques et charges sans objet réel ou avec un objet tout à fait aléatoire, il est recommandé d'un point de vue financier de rapporter aux capitaux propres la partie nette d'impôt et de classer l'impôt latent en dettes de financement ou au passif circulant hors trésorerie en fonction de l'échéance.

N.B : Le bilan financier est établi **après** répartition des résultats et en valeurs **nettes**.

Après retraitements, le bilan financier se présente de la façon suivante :

Bilan financier

Actif	Passif
Immobilisations	Capitaux propres
Stocks	Dette à L.M.T.
Créances	Dette à C.T.
Trésorerie / Actif	Trésorerie / Passif

EXERCICE D'APPLICATION

La société anonyme « ASSABAH » vous communique son bilan au 31-12-1999 et des informations complémentaires. Il vous est demandé de :

- Présenter le bilan financier
- Calculer les paramètres de l'équilibre financier (FR financier, Besoin en Fonds de roulement et la trésorerie Nette
- Commenter les résultats obtenus

Bilan de la SA « ASSABAH » au 31/ 12/ 1999

ACTIF	Montants nets	PASSIF	Montants nets
<i>Actif immobilisé</i>	480 000	<i>Financement permanent</i>	612 000
Immo en non-valeurs		<u>Capitaux propres</u>	
Frais préliminaires	30 000	Capital social	560 000
Immo corporelles		Réserves	20 000
Terrains	180 000	Résultat	32 000
Matériel de transport	160 000		
I T M et outillages	100 000		
Ecart de conversion/ actif	10 000	Dettes de financement	40 000
		Autres dettes de financement	28 000
		Provision pour risques	12 000
<i>Actif circulant</i>	220 000	<i>Passif circulant</i>	62 000
Stocks de m/ses	120 000	Fournisseurs et comptes rattachés	40 000
Clients et comptes rattachés (1)	92 000	Créditeurs divers	22 000
Titres et valeurs de placement	8 000		
<i>Trésorerie Actif</i>	20 000	<i>Trésorerie passif</i>	6 000
Banque	20 000	Crédit de trésorerie	6 000
Total actif	720 000	Total passif	720 000

(1) Dont 20 000 à plus d'un an

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les terrains peuvent être vendus à 200% de leur valeur nette
- Le matériel de transport est estimé à 135 000 dh
- Les I T M et outillages ont une valeur réelle de 90 000 dh
- Les titres et valeurs de placement sont facilement cessibles.
- Le stock outil est évalué à 20% du total des stocks de m/ses
- Une partie (10%) des autres dettes de financement sont payables dans 8 mois
- Le résultat de l'exercice sera distribué à hauteur de 40%, le reste est mis en réserves
- La provision pour risque est sans objet (taux d'IS est de 30%)
- L'écart de conversion actif n'étant pas couvert par une provision

Correction

-Retraitements et reclassements

Eléments	Actif Immob.	Stocks	Créances	Trésor/ actif	Capitaux propres	Dettes à MLT	Dettes à CT	Trésor/ passif
Totaux comptables nets	480000	120000	100000	20000	612000	40000	62000	6000
Actif fictif								
- frais préliminaires	-30 000				-30 000			
- écart de conv/actif	-10 000				-10 000			
Terrains Plus value	+180000				+180000			
Mat de transport Moins value	-25000				-25000			
ITM et outillages Moins value	-10 000				-10 000			
Créances à plus d'un an	+20 000		- 20 000					
Stock outil	+ 24 000	- 24 000						
T V P			- 8 000	+ 8000				
Dettes à moins d'un an						-2 800	+2800	
Provision pour risque					+8400	-12000	+3600	
Résultat					-12 800		+12 800	
Totaux	629000	96000	72000	28000	712600	25200	81200	6000

Explications et calculs justificatifs

- Les frais préliminaires sont considérés comme des actifs fictifs, **donc** à retrancher de l'actif immobilisé et des capitaux propres.
- Les écarts de conversion/Actif sont des actifs fictifs puisqu'ils ne sont pas couverts par une provision, **donc** à retrancher de l'actif immobilisé et des capitaux propres.
- La valeur réelle des terrains est : $180\ 000 \times 200\% = 360\ 000$, sa valeur nette comptable est de 180 000, donc il s'agit d'une plus value de **$360\ 000 - 180\ 000 = 180\ 000$** : à ajouter à l'actif immobilisé et aux capitaux propres.
- La valeur réelle du matériel de transport est de 135000, alors que la valeur comptable est de 160000, donc il s'agit d'une moins value de **$(135\ 000 - 160\ 000) = -25\ 000$** , donc à retrancher de l'actif immobilisé et des capitaux propres.
- La valeur réelle des ITMO est de 90000, alors que la valeur comptable est de 100000, donc il s'agit d'une moins value de **$(90\ 000 - 100\ 000) = -10\ 000$** , donc à retrancher de l'actif immobilisé et des capitaux propres.
- Les créances à plus d'un an (**20000**) sont à retrancher des créances circulantes et à ajouter à l'actif immobilisé.
- Le stock outil est la partie des stocks à immobiliser, donc : **$120\ 000 \times 20\% = 24\ 000$** qu'il faut retrancher des stocks (actif circulant) et ajouter à l'actif immobilisé.
- Les TVP sont facilement vendables, donc ils sont assimilés à une trésorerie/Actif : à retrancher **8000** des créances et les ajouter à la trésorerie/Actif.
- Les dettes à moins d'une année sont à retrancher des dettes de financement (à plus d'un an) et à mettre avec les dettes à court terme, donc à retrancher **2800** ($28\ 000 \times 10\%$) des dettes LMT et les ajouter aux dettes à CT.

- La provision pour risques et charges est sans objet, donc elle disparaîtra en ajoutant la partie nette d'IS
($12000 \times 0,70 = 8400$) aux capitaux propres et l'autre partie, c'est-à-dire l'impôt ($12000 \times 0,30 = 3600$) aux dettes à CT.
- 40% du résultat (**12800**) est distribué sous forme de dividendes qui sont des dettes à court terme, donc à retrancher des capitaux propres et ajouter aux dettes à CT.

Après retraitements, le bilan financier se présente de la façon suivante :

Bilan financier

<i>ACTIF</i>	<i>MONTANTS</i>	<i>PASSIF</i>	<i>MONTANTS</i>
Immobilisations	629000	Capitaux propres	712600
Stocks	96000	Dettes à L.M.T.	25200
Créances	72000	Dettes à C.T.	81200
Trésorerie / Actif	28000	Trésorerie / Passif	6000
TOTAL	825000	TOTAL	825000

Les paramètres de l'équilibre financier

* **FR financier** = Capitaux propres + DLMT – Actif immobilisé net

$$\text{FR financier} = (7126000 + 25200) - 629000 \\ = \mathbf{108800}$$

***BFR** = Stocks + créances (à moins d'un an) – dettes à CT

$$\text{BFR} = (96000 + 72000) - 81200 \\ = \mathbf{86800}$$

***Trésorerie Nette** = Trésorerie Actif – Trésorerie Passif

$$= 28000 - 6000 = \mathbf{22000}$$

Ou

Trésorerie Nette = **FR - BFR**

$$= 108800 - 86800 = \mathbf{22000}$$

COMMENTAIRE

Le FR est un solde qui traduit la cohérence du financement structurel de l'entreprise.. Avoir un fonds de roulement positif est une nécessité pour la majorité des entreprises car il renseigne ces entreprises sur la situation d'équilibre financier de leurs affaires (une situation financière est équilibrée lorsque les capitaux permanents parviennent à couvrir intégralement l'actif immobilisé). Ce fonds de roulement n'a de signification que s'il est comparé au **BFG /BFR**.

Dans notre cas, on remarque que le **FR financier** est positif (**108800**) : Il s'agit donc d'une ressource, le **BFR** s'élevant à (**86800**) est un besoin de financement et une trésorerie, malgré ce BFR, positive (**22000**).

D'après cette relation de l'équilibre financier, on constate que la société "« ASSABAH »" a dégagé un FR financier positif.

L'entreprise finance son BFG avec des ressources stables). C'est une bonne situation, mais il faut veiller à ce que le niveau de la trésorerie ne soit pas très élevé.

Le BFR a été totalement financé par le FR tout en dégageant une trésorerie nette de 22.000 que la société doit préserver en écartant la possibilité de recourir aux crédits bancaires à court terme

Au total, plus le FR est élevé plus la société « **ASSABAH** » est solvable (faire face à ses dettes exigibles sans difficulté); Cependant, il est inutile de disposer d'un FR très élevé dans le cas où le budget de trésorerie montre que les décaissements à venir vont être supérieures aux encaissements (clients, stocks...).